

2021



FRIBOURG

Tout. Simplement.

Programme de législature

2026

Impressum

Édition

Ville de Fribourg
Conseil communal
Place de l'Hôtel-de-Ville 3
CH-1700 Fribourg
[www.ville-fribourg.ch/
conseil-communal](http://www.ville-fribourg.ch/conseil-communal)

Coordination

santu future learning SA
Rue du Général-Dufour 18
CH-2502 Biel-Bienne

Rédaction et mise en page

Ville de Fribourg
Secteur de la communication
Place de l'Hôtel-de-Ville 3
CH-1700 Fribourg

Photographies

© Ville de Fribourg / Valentine Brodard

Impression

Ville de Fribourg
Centrale d'impression
Rue de l'Hôpital 2
CH-1700 Fribourg

© Ville de Fribourg 2021

Avant-propos

Objectif de législature 1

4

Objectif de législature 2

6

Objectif de législature 3

8

Objectif de législature 4

10

Objectif de législature 5

12

Objectif de législature 6

14

16

Avant-propos

Ce programme trace les lignes directrices de la présente législature et au-delà. En effet, les six objectifs fixés par le Conseil communal de la Ville de Fribourg présentent un point commun: ils sont tous basés sur les trois piliers du développement durable. C'est-à-dire qu'ils répondent aux besoins actuels et donc à des impératifs écologiques, sociaux et économiques, afin de transmettre aux générations futures un héritage viable, vivable et équitable. En un mot: durable.

Pour la première fois dans la préparation du programme de législature, le Conseil communal a décidé de se baser sur des principes de réalisation éprouvés. Il s'est donc adjoint les services d'une société spécialisée dans le domaine du développement durable. La méthodologie utilisée permettra ainsi de mettre en lumière et de quantifier plus aisément l'avancement des projets et des mesures pour lesquelles des indicateurs seront définis.

Dans cette déclaration d'intention qu'est le programme de législature figurent des projets déjà entamés,

d'autres qui verront le jour et s'achèveront durant cette législature, alors que d'autres encore vont démarrer à court ou moyen terme et se profilent à plus longue échéance. Chaque objectif est résumé en une phrase, puis détaillé. Quelques mesures illustrent, à titre d'exemples, la façon dont le Conseil communal compte concrétiser ces priorités.

Le but de ce programme est de faire de la ville de Fribourg un lieu attractif et à la qualité de vie élevée, dont les habitantes et les habitants pourront se montrer (encore plus) fiers·ères. Que chacune et chacun, quels que soient son âge, son origine, ses valeurs, se sente écouté·e et trouve sa place dans cette commune que nous partageons.

La Ville de Fribourg ?
Tout. Simplement.
Et ensemble.

Le Conseil communal



Laurent Dietrich
Vice-syndic

Thierry Steiert
Syndic

Mirjam Ballmer

Pierre-Olivier Nobs



Andrea Burgener Woeffray

1

**La Ville de Fribourg
assure un service
public de qualité**



Service public

Avec ses quelque 40'000 habitantes et habitants, la Ville de Fribourg offre à la population des prestations efficientes, pertinentes et qui s'adaptent en permanence à l'évolution des besoins. Un esprit de dialogue et de transversalité guide à cette fin les relations entre les divers services et secteurs qui composent son administration. La Ville facilite l'accès à ses infrastructures et aux services qu'elle propose, sur place comme en ligne.

Elle se montre à l'écoute des habitantes et habitants en favorisant leur participation aux décisions et communique de manière aussi transparente que régulière à propos de ses actions. En outre, chacune de ces dernières répond aux principes du développement durable. La Ville facilite également la vie des entreprises et des associations sises sur son territoire.

Exemples de mesures

- Développer les outils de participation pour la population
- Renforcer les prestations aux guichets (physique et virtuel)
- Partager la culture du développement durable au sein de l'Administration communale
- Utiliser les ressources à disposition de manière efficace et efficiente

2

**La Ville de Fribourg
favorise l'intégration
en tenant compte de
la diversité**



Intégration et diversité

Dans son fonctionnement, ses actions et sa communication, la Ville de Fribourg prend en compte les besoins de chaque génération et la diversité de la population. Avec une volonté affichée d'équité, elle dialogue avec l'ensemble des communautés et développe la participation des habitantes et habitants à la vie de chaque quartier, notamment en y créant des lieux où la parole leur est donnée.

Elle tient particulièrement compte des intérêts des personnes en situation de fragilité physique et/ou sociale, épaulée pour cela par un réseau de partenaires. Dans le même ordre d'idée, elle apporte son soutien aux associations culturelles et sociales comme aux clubs sportifs.

Exemples de mesures

- Renforcer l'action sociale dans un esprit de transversalité
- Développer une politique des quartiers
- Accroître le contact avec les partenaires de terrain
- Vivre le bilinguisme et s'ouvrir au plurilinguisme
- Promouvoir l'utilisation d'un langage simple et incluant tout le monde

3

La Ville de Fribourg devient exemplaire en matière environnementale et énergétique



Environnement et énergie

Consciente de la priorité de la question du climat, la Ville de Fribourg lutte contre le changement climatique en poursuivant sa transition vers les énergies renouvelables et en visant l'exemplarité en matière de consommation. Elle tend vers la neutralité carbone et promeut la biodiversité sur son territoire. En parallèle, la Ville réduit la pollution sous toutes ses formes: atmosphérique, sonore,

lumineuse et liée à la production de déchets, lesquels sont mieux valorisés. Elle garantit à la population un approvisionnement en eau de qualité et utilise intelligemment les ressources naturelles à disposition. Elle favorise la mise en place d'une économie circulaire en encourageant le développement des circuits courts. Elle achète, construit, exploite et assainit de manière durable.

Exemples de mesures

- Établir un plan climat
- Valoriser le potentiel énergétique communal
- Mettre en œuvre le programme Nature et paysage
- Proposer une alimentation saine et écologique aux élèves
- Mettre en œuvre la stratégie d'amélioration de l'éclairage du domaine public
- Améliorer la gestion et la valorisation des déchets

4

La Ville de Fribourg poursuit un développement urbain harmonieux



Développement urbain

La Ville de Fribourg se développe de façon harmonieuse, notamment en offrant davantage d'espaces publics conviviaux et faisant la part belle à la végétation. Elle fixe des priorités dans les réalisations immobilières et valorise les rues et les places à travers l'ajout de mobilier urbain et d'œuvres artistiques, ainsi que via l'extension des terrasses. Elle lutte contre les îlots de chaleur en mettant par exemple à profit les

atouts des arbres. De plus, la Ville assure le développement et l'assainissement des infrastructures dans une volonté de durabilité et d'accessibilité des lieux à toutes et tous. Elle veille également au maintien d'une offre de logements suffisante et adaptée aux besoins de la population. En termes de déplacements, elle soutient l'essor de la mobilité douce, tout en encourageant le transport multimodal.

Exemples de mesures

- Réaliser les projets phares: quartier du Bourg, place de la Gare, piscine olympique couverte, revitalisation de la Sarine
- Achever la révision du plan d'aménagement local
- Élaborer une stratégie de politique du logement et assurer sa mise en œuvre
- Développer le réseau cyclable et les espaces piétonniers
- Mettre en œuvre le plan de limitation de la vitesse à 30 km/h

5

**La Ville de Fribourg
favorise la formation
et renforce son tissu
économique**



Formation et économie

La Ville de Fribourg se positionne clairement en valorisant ses atouts spécifiques et renforce son tissu économique local. Elle crée un environnement favorable à l'accueil et au maintien d'emplois diversifiés et innovants. Elle met en place les conditions-cadres adéquates pour permettre une conciliation harmonieuse entre

vie professionnelle et vie privée. En parallèle, elle soigne ses relations avec ses partenaires-clés institutionnels et professionnels. Au niveau de la formation, la Ville s'engage pour que toutes et tous aient accès à la formation. Elle renforce aussi les collaborations avec les institutions concernées.

Exemples de mesures

- Renforcer les contacts avec l'économie locale, par exemple via la mise en place d'un guichet unique
- Élaborer une stratégie de politique foncière économique et assurer sa mise en œuvre
- Définir une politique de l'enfance et de la jeunesse
- Mettre à disposition des structures d'accueil attractives
- Renforcer les partenariats avec l'Université et les hautes écoles

6

**La Ville de Fribourg
se profile et rayonne**



Rayonnement

La Ville de Fribourg incarne un centre urbain connecté à la campagne, reconnu au-delà des frontières fribourgeoises. Elle promeut sa visibilité au niveau national en définissant ses pôles d'excellence et en faisant rayonner ses atouts propres. Elle valorise son bilinguisme et son patrimoine histo-

riques ainsi que son identité de cité universitaire, de formation et d'innovation. Elle favorise la richesse associative locale et régionale en soutenant activement ses partenaires aux niveaux culturel, sportif et touristique. Elle garantit ainsi l'accès pour toutes et tous à ces domaines.

Exemples de mesures

- Définir une stratégie de marketing urbain et assurer sa mise en œuvre
- Renforcer ses collaborations et partenariats dans les domaines de la formation, de la culture, du sport et du tourisme, notamment en offrant un soutien structuré aux organisateurs et organisatrices de manifestations
- Développer la place de l'art dans l'espace public
- Permettre l'émergence de nouvelles idées et de nouveaux talents



**Tout. Simplement.
Ganz. Einfach.**

